

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 46%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)	Jury par défaut	Autres candidats	16	88	70	70	17
		Bacheliers professionnels toutes séries	14	73	71	71	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	18	12	12	4	23,5 %
			Masculin	70	58	58	13	76,5 %
			Total	88	70	70	17	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	11	11	11	3	17,6 %
			Masculin	62	60	60	14	82,4 %
			Total	73	71	71	17	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	11	11	11	3	37,5 %
				AB	16	16	16	4	50 %
				B	3	3	3	1	12,5 %
				Total	32	32	32	8	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	25	23	23	7	77,8 %
				AB	9	9	9	2	22,2 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	40	38	38	9	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	12	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	16	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	28	27	27	7	41,2 %
				AB	30	29	29	7	41,2 %
				B	13	13	13	3	17,6 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	73	71	71	17	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	55	53	53	10	58,8 %
			En réorientation	10	10	10	5	29,4 %
			Non scolarisés	14	5	5	1	5,9 %
			Scolarité étrangère	8	1	1	1	5,9 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	88	70	70	17	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	69	68	68	17	100 %
			Non scolarisés	3	2	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	73	71	71	17	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	36	35	35	12
			Autres spécialités	35	34	34	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4594)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	50,7 %	50,7 %	50,7 %	75 %
		Autres spécialités	49,3 %	49,3 %	49,3 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes générales	Moyennes générales de 1ère, terminale et éventuelle formation post bac	Essentiel
	Résultats en matières professionnelles	Notes en matières professionnelles de 1ère, terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Qualité rédactionnelle et pertinence de la lettre de motivation.	Important
	Compétences professionnelles	Appréciation des professeurs de Bac professionnels sur les bulletins de 1ère et de terminale et expérience professionnelles (stages)	Important
	Appréciation des enseignants	Les appréciations des enseignants ont tout autant d'importance que les moyennes générales	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale. prise en compte du champs "Autonomie" de la fiche avenir	Complémentaire
	Capacités à s'investir et s'impliquer dans le travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale. prise en compte du champs « Capacité à s'investir » dans la fiche avenir.	Important
	Assiduité	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale	Très important
	Dynamisme	Dynamisme et esprit d'équipe en EPS	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation	Bonne connaissance de la filière exprimée au travers de la lettre de motivation.	Important
	Cohérence du projet	Projet de formation cohérent et motivé au travers de la lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Engagement dans le cadre associatif ou dans le domaine sportif	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous ne classons pas les candidats dont le dossier est incomplet : bulletins manquants ou lettre de motivation absente ou sans valeur.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Aucun cas ne s'est présenté parmi nos candidats.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chacune des candidatures est étudiée en commission d'examen des vœux.

Toutes les lettres de motivation sont lues et l'ensemble des bulletins sont pris en compte par la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de bien travailler leur lettre de motivation en nous précisant leurs attentes lors de la formation. Nous organisons une journée portes ouvertes en janvier qui permet de visiter notre structure et de découvrir nos équipements. Par ailleurs, nous organisons aussi des journées portes ouvertes virtuelles qui permettent de dialoguer avec des membres de l'équipe enseignante.

Signature :

Damien PLOUY,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Privé
Agricole Vallée de l'Hérault